

Pour publication immédiate : 31/08/2016 GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO DÉCLARE 24 COMTÉS DE L'ÉTAT DE NEW YORK EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR AIDER LES AGRICULTEURS AFFECTÉS PAR LA SÉCHERESSE

Des comtés de l'Ouest de l'État de New York, de Finger Lakes, du Centre de l'État de New York et de Southern Tier sont inclus dans cette déclaration permettant aux agriculteurs de pouvoir prétendre à des prêts d'urgence

Des demandes de la part d'autres comtés sont en cours

Le commissaire d'État à l'agriculture et les dirigeants de l'État vont se rendre sur des exploitations agricoles dans les zones sinistrées

Le gouverneur Cuomo a annoncé aujourd'hui que 24 comtés de l'Upstate New York ont été désignés comme zones de catastrophe naturelle par le gouvernement fédéral suite à la sécheresse estivale. Ces désignations signifient que les agriculteurs de ces régions peuvent prétendre à une assistance, y compris des prêts d'urgence, de la part de l'Agence des services agricoles (FSA) du Département américain de l'agriculture. Par ailleurs, le commissaire d'État à l'agriculture, Richard A. Ball, les législateurs de l'État ainsi que d'autres dirigeants du secteur agricole procèderont à des évaluations sur les exploitations agricoles affectées par la sécheresse, tandis que l'État collabore étroitement avec les experts hydrologues et les professeurs de science du climat de l'université de Cornell afin d'essayer de comprendre et d'étudier les perspectives de rétablissement.

- « Une agriculture forte est essentielle à la vitalité de l'Upstate New York et l'été sec et chaud de cette année a créé des défis considérables pour ce secteur crucial, » a déclaré le gouverneur Cuomo. « De l'Ouest de l'État de New York à North Country, les agriculteurs et les producteurs de New York sont des moteurs importants de notre économie et les bénéfices qu'ils apportent à la communauté sont incommensurables. En ces temps difficiles, nous devons nous assurer qu'ils aient accès sans restriction à toutes les ressources nécessaires à un rétablissement complet. »
- « Nous sommes de tout cœur avec les agriculteurs et les éleveurs touchés par la sécheresse à New York, » a déclaré le secrétaire des États-Unis à l'agriculture, Tom Vilsack. « Le président Obama et moi sommes déterminés à nous assurer que l'agriculture reste un élément brillant de l'économie de notre nation en soutenant les réussites des agriculteurs, des éleveurs et des communautés rurales en cette période difficile. Nous disons également aux producteurs de New York que l'USDA vous soutient, vous et vos communautés, lorsque des intempéries et des catastrophes naturelles menacent de compromettre vos moyens de subsistance. »

La déclaration de catastrophe naturelle est basée sur les signalements de pertes de

récoltes faits auprès de l'Agence fédérale des services agricoles (Farm Service Agency, FSA) et sur une classification D3 par <u>l'Organisme de surveillance de la sécheresse</u> (<u>U.S. Drought Monitor</u>). Le gouvernement fédéral a déclaré que 15 comtés étaient des zones principales de catastrophes naturelles et que neuf comtés supplémentaires étaient des zones sinistrées contigües en raison de la récente sécheresse. De plus, plusieurs autres comtés des régions de North Country, de Finger Lakes, du Centre de New York et de Southern Tier demandent également d'être déclarées zones principales de catastrophes naturelles.

Les comtés de la liste principale se situent dans les régions de l'Ouest de l'État de New York, de Finger Lakes, du Centre de l'État de New York et de Southern Tier et comprennent :

Ouest de l'État de New York

- Erié
- Niagara

Finger Lakes

- Genesee
- Livingston
- Monroe
- Ontario
- Seneca
- Wyoming
- Yates

Centre de l'État de New York

Cayuga

Moitié Sud (Southern Tier)

- Chemung
- Schuyler
- Steuben
- Tioga
- Tompkins

Le gouvernement fédéral a également désigné neuf comtés des régions de Finger Lakes, de l'Ouest de l'État de New York, de Southern Tier et du Centre de l'État de New York comme comtés sinistrés contigus. Il s'agit de :

Ouest de l'État de New York

- Allegany
- Cattaraugus
- Chautauqua

Moitié Sud (Southern Tier)

Broome

Centre de l'État de New York

- Cortland
- Onondaga
- Oswego

Finger Lakes

- Orleans
- Wayne

En outre, le Département de l'Agriculture et des Marchés de l'État de New York (New York State Department of Agriculture and Markets) continuera à travailler avec ses partenaires pour surveiller la situation de sécheresse et son effet sur les exploitations agricoles de New York dans ces comtés ainsi que dans d'autres comtés à travers l'État, y compris le North Country, la Capital Region et sur Long Island. Le Département se rendra également dans des fermes affectées dans l'Ouest de l'État de New York, le North Country et le Southern Tier.

Une désignation d'état de catastrophe naturelle permet aux exploitants agricoles des comtés principaux et des comtés contigus de prétendre à certaines aides de la part de l'Agence des services agricoles, dès lors que les critères sont remplis. Cette assistance comprend des prêts d'urgence. Les agriculteurs des comtés éligibles disposent de huit mois à compter de la date de déclaration d'état de catastrophe naturelle pour déposer une demande de prêt d'urgence.

L'Agence des services agricoles examine chaque demande de prêt d'urgence en fonction de l'ampleur des pertes de production sur l'exploitation ainsi que de la capacité de nantissement et de remboursement de l'exploitant. Les bureaux locaux de la FSA peuvent fournir de plus amples informations aux agriculteurs sinistrés. Les coordonnées

des bureaux sont disponibles ici.

Le commissaire d'État, Richard A. Ball, a déclaré: « Le manque de précipitations dont nous sommes témoins cet été présente des défis sérieux pour les exploitations agricoles dans certaines régions de l'État. Bien qu'il soit trop tôt pour dire quel sera l'impact global, les cultures de fourrage, de paille, de maïs et de céréales pour nourrir les animaux durant l'hiver seront probablement affectées. Il est donc indispensable que ces comtés soient déclarés en état de catastrophe naturelle afin qu'ils puissent demander l'assistance dont ils ont besoin. Nous continuerons à inspecter les exploitations agricoles à travers l'État et à encourager nos agriculteurs à prendre contact avec nous ou avec la FSA s'ils ont des questions. »

La présidente du Comité sénatorial de l'agriculture, la sénatrice Patty Ritchie, a déclaré : « Les conditions météorologiques exceptionnellement chaudes et sèches de cet été se sont traduites par des récoltes gravement endommagées et des pertes de bénéfices pour les agriculteurs de notre État, qui travaillent très dur, nombre d'entre eux venant de la région que je représente. Compte tenu des récentes conditions arides, nos agriculteurs ont besoin d'aide, et j'aimerais remercier le gouverneur Cuomo de l'avoir reconnu. Cette déclaration d'état de catastrophe naturelle est un premier pas pour fournir aux agriculteurs l'assistance dont ils ont besoin, et j'ai hâte que cette désignation soit étendue à d'autres comtés impactés — notamment le comté de Jefferson — afin que nos agriculteurs puissent continuer à contribuer à la croissance du secteur le plus important de New York. »

Bill Magee, membre de l'Assemblée et président du Comité de l'agriculture a déclaré : « Je remercie le gouverneur Cuomo et le commissionnaire Ball pour leur sollicitude en cette période difficile et incertaine pour les agriculteurs de l'État. Ils collaborent avec nos partenaires du secteur agricole afin d'aider les agriculteurs à rester informés et à notifier leurs pertes, s'assurant ainsi qu'ils puissent bénéficier de l'assistance fédérale disponible dans des circonstances extrêmes comme celles-ci. »

Le président du Bureau agricole de New York, Dean Norton, a déclaré: « Le Bureau agricole de New York est heureux que le secrétaire de l'USDA Vilsack ait agit rapidement et ait reconnu l'impact que cette sécheresse estivale a eu sur nos agriculteurs dans l'État de New York. Nombre de nos agriculteurs dans ces régions affectées ont besoin d'aide avec l'alimentation, l'eau et d'autres ressources. La déclaration est la première étape vers l'obtention d'une assistance pour ces agriculteurs dans le besoin. »

Le Département de l'Agriculture et des Marchés de l'État de New York (New York State Department of Agriculture and Markets), avec ses Districts de conservation des sols et des eaux (Soil and Water Conservation Districts), le Bureau agricole (Farm Bureau), l'Extension coopérative de Cornell (Cornell Cooperative Extension) et le programme Eden de Cornell (Cornell Eden), recommandent aux agriculteurs touchés par la sécheresse de continuer à documenter leur situation (photos et vidéos), ainsi que leurs pertes. Les agriculteurs peuvent également soumettre une CCC-576 (notification de pertes) auprès de leur Agence des services agricoles locale.